

Bourses et
subventions

La
recherche

Partenariat

Le
FRQSC

Éthique

Espace presse

Mon dossier



Accueil / Bourses et subventions / Consulter les programmes - Remplir une demande

Prix d'excellence des professionnels de recherche

[Retourner aux résultats](#)



Imprimer



Partager

En résumé

Année de concours :	2017-2018
Date limite (demande) :	15 mars 2017, 16h
Montant :	3 prix : 2 500 \$; 1 500 \$; 1 000 \$
Durée du financement :	Un versement
Annnonce des résultats :	Mai 2017

Remplir une demande

Avez-vous des questions?

Etienne Carbonneau
Responsable de programmes

Courriel : Etienne.carbonneau

418 643-7582, poste 3142

Assistance informatique

Courriel : centre.assistance.sc

Québec : 418 646-3669

Ext. de Québec : 1 866 621-7084

Lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

(vendredis d'été : 8 h 30 à 12 h)

Les demandes d'assistance
technique acheminées par
courriel sont traitées en priorité.

Objectifs et règles du concours

Les prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche sont attribués par chacun des trois Fonds de recherche du Québec.

1. **Objectifs**
2. **Prix**
3. **Fréquence du concours**
4. **Propositions de candidature**
5. **Admissibilité**
6. **Critères d'évaluation**
7. **Procédure d'évaluation**
8. **Présentation de la candidature**

1. Objectifs

- Reconnaître la contribution des professionnels et professionnelles de recherche à la recherche, la mobilisation des connaissances, la formation de la relève ou au soutien des regroupements de chercheurs, et ce, dans toutes les disciplines couvertes par les trois Fonds de recherche du Québec, soit le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT), le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC);
- Promouvoir les carrières comme professionnel et professionnelle de recherche au Québec;
- Développer des liens entre les Fonds de recherche du Québec et la communauté des professionnels et professionnelles de recherche du Québec.

Note :

Dans ce concours, le terme « professionnel de recherche » ou « professionnelle de recherche » désigne tout professionnel salarié ou toute professionnelle salariée à contrat, quel que soit son titre d'emploi en recherche, dont la rémunération provient de subventions de recherche ou du budget régulier de l'établissement dans lequel il ou elle œuvre.



2. Prix

- Un montant de 5000 \$ est attribué par chacun des Fonds, selon la répartition suivante :
 - 1^{er} prix : 2 500 \$
 - 2^e prix : 1 500 \$
 - 3^e prix : 1 000 \$
- Diffusion d'un résumé décrivant le parcours et les réalisations marquantes de chaque récipiendaire ainsi que leur photo sur le site web du FRQSC.



3. Fréquence du concours

Un concours par année à l'issue duquel les noms des récipiendaires de chacun des Fonds sont dévoilés.



4. Propositions de candidature

Seul le professionnel ou la professionnelle de recherche peut soumettre sa candidature.



5. Admissibilité

Le candidat ou la candidate :

- travaille à titre de professionnel ou professionnelle de recherche à raison d'un minimum de 21 heures par semaine au sein d'une université québécoise ou d'un organisme de recherche

affilié à un établissement universitaire au Québec;

- a un minimum de 5 ans d'expérience comme professionnel ou professionnelle de recherche au Québec;
- ne doit pas avoir le statut d'étudiant ou d'étudiante à temps plein ou être en stage postdoctoral;
- ne doit pas faire partie du corps professoral (régulier ou sous octroi) d'une université;
- doit avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada;
- ne peut pas poser simultanément sa candidature à plus d'un Fonds pour un prix d'excellence des professionnels et professionnelles de recherche.

Un prix ne peut pas être attribué plus d'une fois à la même personne.



6. Critères d'évaluation

Le candidat ou la candidate doit démontrer sa contribution à au moins un des types d'activités suivants :

- Avancement des connaissances;
- Mobilisation, transfert ou valorisation des connaissances;
- Formation de la relève (étudiants, stagiaires ou autre personnel hautement qualifié);
- Soutien à des regroupements, réseaux ou équipes de chercheurs.

La qualité et la diversité des contributions, telles que décrites dans les candidatures, constituent les critères sur lesquels les dossiers sont évalués. La qualité de la langue écrite et de la présentation de la demande sera aussi prise en considération.



7. Procédure d'évaluation

Les candidatures sont soumises au Fonds selon le secteur de recherche identifié par le candidat ou la candidate. Elles sont évaluées en fonction des critères d'évaluation par un comité de sélection mis en



8. Présentation de la candidature

Les candidatures pour le FRQSC doivent être soumises au plus tard le 15 mars 2017 à 16h00.

Les documents exigés qui doivent composer un seul document PDF, dans l'ordre suivant :

- Une lettre de présentation d'un maximum de 2 pages portant la signature du candidat ou de la candidate;
- Un CV (maximum 5 pages) couvrant l'ensemble de sa formation et de sa carrière en recherche.

La lettre de présentation et le CV doivent :

1. Contenir toute l'information permettant l'évaluation de la candidature en fonction des critères d'évaluation précédemment énoncés;
 2. Être rédigés en Times New Roman (12 points) sur des feuilles de 8½ po x 11 po (216 mm x 279 mm) dont les marges sont d'au moins 2,5 cm.
- Une lettre de l'employeur attestant que le candidat ou la candidate occupe bien, en date du 15 mars 2017 (date limite du concours), un poste de professionnel ou professionnelle de recherche dans une université québécoise ou un organisme de recherche affilié à un établissement universitaire au Québec. Cette lettre doit établir clairement que le contrat d'embauche du professionnel ou de la professionnelle prévoit au moins 21 heures de travail rémunéré hebdomadaire;
 - Une lettre de recommandation (2 pages maximum).

Tous les documents peuvent être rédigés en français ou en anglais.

La candidature doit être soumise par courriel, à l'adresse électronique suivante :

prixprofessionnels.sc@frq.gouv.qc.ca 

Les dossiers incomplets seront déclarés non admissibles. Aucune mise à jour ou correction des dossiers n'est permise après la date limite de dépôt des candidatures.

Les pièces suivantes seront demandées ultérieurement aux récipiendaires :

- Une photographie récente
- Des informations administratives



Suivez-nous



Restez en contact



Plan du site

Accueil

Bourses et subventions

À propos du FRQnet
Consulter les programmes
- Remplir une demande
Règles générales communes
Appuyer un candidat

La recherche

La recherche en vedette
La recherche financée par le FRQSC

Partenariat

Pourquoi devenir partenaire du FRQSC?
Devenir partenaire du FRQSC
Nos partenaires
Appels de propositions en cours

Le FRQSC

Mission et domaines de recherche
Plan stratégique 2014-2017
Faits et chiffres
Diffusion de l'information
Conseil d'administration et

Éthique

Contexte
Éthique de la recherche
Conduite responsable en recherche
Propriété intellectuelle
Recherche en éthique
Comité sur l'éthique et l'intégrité

Évaluer une demande
Résultats des concours
2016-2017
Règles des concours
antérieurs

Projets de recherche
Rapports de recherche
Activités de transfert des
connaissances

comités
Direction scientifique
Répertoire du personnel
Conseillers scientifiques
Données et statistiques
Publications
Emplois
Logo

scientifique
Capsules d'information
Consultation et événements
Liens et publications d'intérêt
Capsules

Espace presse


Nouvelles et communiqués
Documents promotionnels
Les SSH en innovation
Calendrier d'événements
Multimédia

Mon dossier

Consultez aussi

Fonds Nature et technologies 

Fonds Santé 

Scientifique en chef du Québec 

Webmestre

Conditions d'utilisation

Déclaration de services

Accessibilité

Politique de confidentialité

Accès à l'information

Propriété intellectuelle

Nétiquette

Dernière mise à jour : février 2017

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2014